

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat :

N° d'inscription :

Né(e) le : / /



Cadre réservé aux candidats pour le choix du sujet de la seconde épreuve d'admissibilité

Le candidat choisit une combinaison de trois sujets parmi les treize possibilités suivantes :

Choix du candidat Repentir

- 1. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Arts
- 2. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Allemand
- 3. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Anglais
- 4. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Espagnol
- 5. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Sciences et technologie / Italien
- 6. Sciences et technologie / Arts / Allemand
- 7. Sciences et technologie / Arts / Anglais
- 8. Sciences et technologie / Arts / Espagnol
- 9. Sciences et technologie / Arts / Italien
- 10. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Arts / Allemand
- 11. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Arts / Anglais
- 12. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Arts / Espagnol
- 13. Histoire-géographie et enseignement moral et civique / Arts / Italien



Seconde épreuve d'admissibilité

Fiche de choix de sujet

Obligatoire

Mode opératoire

1. Renseigner vos informations d'identité dans les champs prévus à cet effet
2. Cocher la case correspondante aux trois domaines que vous avez choisis
3. Insérer votre copie à l'intérieur de la présente fiche et la remettre au surveillant à l'issue de l'épreuve



Consigne de remplissage

- **Cocher une seule case parmi les treize combinaisons offertes.**
- Remplir les cases à cocher avec un stylo bille **NOIR** - Ne pas utiliser de **CORRECTEUR**.
- **Cocher la case :** → comb. 1 ... Pour **MODIFIER** votre choix, comb. 1
- **Ne pas entourer la case :** comb. 2 ... ne raturez pas, mais indiquez seulement comb. 2
- comb. 3 ... votre nouveau choix sur la **2ème colonne** → comb. 3
- Remplir soigneusement la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la fiche et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

SESSION 2026

Seconde épreuve d'admissibilité Domaine Arts

(arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts)

L'épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

En arts, au titre d'une session, le programme du concours détermine deux composantes parmi les trois enseignements : arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. A partir de documents de nature diverse, les questions visent à apprécier la culture générale artistique des candidats, leur capacité à articuler connaissances et réflexion, à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres.

2.1 Arts plastiques – Questionner la ressemblance (photographie, peinture, sculpture)

Répondre aux deux questions ci-dessous.



Claes OLDENBURG (1929- 2022) et Coosje VAN BRUGGEN (1942-2009),

Bicyclette ensevelie, œuvre installée en novembre 1990 au Parc de la Villette, Paris, acier, aluminium, plastique renforcé par des fibres, peinture émail de polyuréthane, quatre éléments, de dimensions variables, 46 x 21,7 m (roue : 2,8 x 16,3 x 3,2 m, guidon et sonnette : 7,2 x 6,2 x 4,7 m, selle : 3,5 x 7,2 x 4,1 m, pédale : 5,0 x 6,1 x 2,1 m).

- De quelle manière cette œuvre de Claes OLDENBURG et Coosje VAN BRUGGEN renouvelle-t-elle la relation au réel ?
- En quoi les choix plastiques de l'artiste (échelle, espace, forme, matière) permettent-ils de changer le statut de l'objet pour en faire un matériau artistique ?

2.2 Éducation musicale – L'expression de la subjectivité en musique à l'époque romantique

En vous appuyant sur les documents ci-dessous, vous répondrez aux deux questions suivantes.

« À écouter le pianiste Arthur Rubinstein dans *le Concerto en sol* de Beethoven, je me suis laissé emporter par le piano, par l'art du pianiste, par ce phénomène extraordinaire qu'est un grand virtuose. Et je pensais à l'idée que se font du virtuose la plupart de ceux qui les écoutent bouche bée. A les croire, les virtuoses sont des poètes, des rêveurs, des astres, des êtres étranges et mystérieux qui vivent en dehors de la réalité. Et il est vrai que le virtuose est tout cela à la fois, et bien davantage encore. C'est à la fois un monstre et un dieu : un monstre par la vie qu'il mène, si peu conforme à la norme bourgeoise, et un dieu par toutes les joies qu'il dispense sans compter. On l'aime, on l'admire et on en a peur tout à la fois. »

Léo-Pol Morin, *Musique*, Montréal, Beauchemin, 1946.

NB : Arthur Rubinstein est un pianiste polonais (1887-1982).



Caricature de Franz LISZT, revue *La vie parisienne*, 1886.

- a. Pourquoi Rubinstein définit-il les virtuoses comme étant « des poètes, des rêveurs, des astres, des êtres étranges et mystérieux qui vivent en dehors de la réalité » ?
Vous vous appuyerez sur un ou plusieurs exemples musicaux pour illustrer vos propos.
- b. Selon vous, comment s'exprime la virtuosité dans *la ballade n°1* de Chopin ?